Jean LERAULT
- Décembre 2008 -

HENRI DEVARENNE
Résistant et maire de Brunoy de 1944 à 1945

Henri Devarenne

Henri Devarenne est né le 17 novembre 1906 à Puteaux. Avant la guerre, il habite au 7 place de la Mairie à Brunoy, où il tient un magasin de vente et de réparation de cycles (devenu aujourd'hui la boutique d'un coiffeur).

La Résistance

Dès le début des hostilités, suite de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, Devarenne entre dans la Résistance, au groupement « Résistance ». En relation avec d'autres groupements des départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, il collabore avec les chefs de la Résistance de la région (Cailleux, Desbois, Masiée). Il mène une activité débordante dans tous les domaines : renseignement, recrutement, organisation des groupes, coups de main pour le ravitaillement des maquis, etc. Ses noms dans la résistance sont Delorme et Delescluse. Il est membre du réseau Turma-Vengeance.

Devarenne sert en qualité d'agent P1 (**1**) du 1er octobre 1942 au 30 juin 1943 au réseau Béarn, puis du 1er juillet 1943 au 18 août 1944 comme agent P2 (**2**) au S.R. CDLL (**3**) avec le grade de lieutenant.
Il organise complètement le secteur de Brunoy dont il est le chef. Il devient l'adjoint du capitaine Desbois, pour la Seine-et-Marne. Desbois lui présente le lieutenant-colonel Yves Masiée pour l'organisation de ce département, en particulier du secteur de Melun. Avec le capitaine Nicolas, il s'empare de la voiture-radio de Ph. Henriot (**4**) et rejoint le maquis de l'Yonne. En liaison avec le commissaire divisionnaire Baumann, il prélève des cartes d'alimentation dans les commissariats de police et dans les mairies pour le ravitaillement des réfractaires. En liaison avec M. Leroux, tenancier du restaurant parisien de nuit *Le Valencia* fréquenté par la milice et la Gestapo, il se procure la liste avec l'adresse de tous les chefs de la Gestapo de la rue Lauriston. Il recueille de précieux renseignements qui lui permettent de prévenir des militants sur le point d'être arrêtés, notamment à Barbizon.

Au début de 1943, Madame Scaffa présente Devarenne à Albert Bourgeon ; il entre au mouvement CDLR, « *Ceux de la Résistance* », avec Jean Doinel.

Le 22 juin 1944 s'est déroulée à Montgeron, dans la propriété du général Le Long, une réunion de résistants. Le général qui s'est mis aux ordres du général de Gaulle, reçoit quatre résistants dont Yves Masiée dit *Corret*. Ce

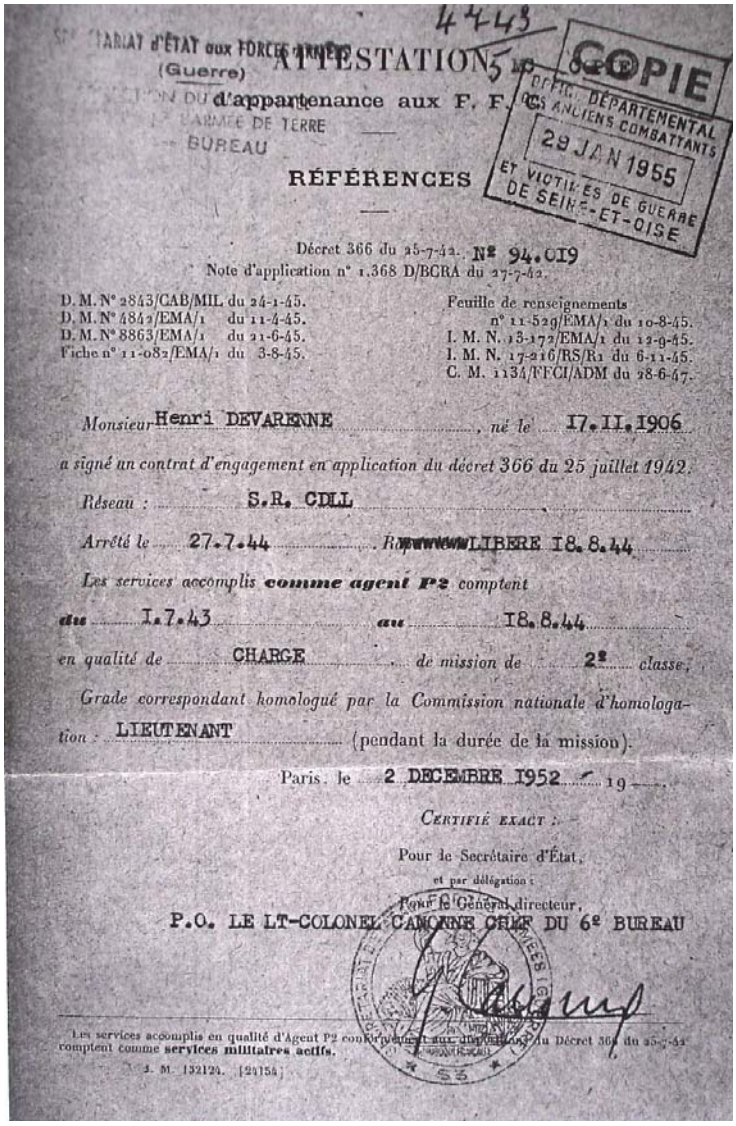

4443

SECRÉTARIAT d'ÉTAT aux FORCES ARMÉES
(Guerre)
DIRECTION DU PERSONNEL
ARMÉE DE TERRE
BUREAU

ATTESTATION
d'appartenance aux F. F. C.

COPIE
OFFICE DÉPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE SEINE-ET-OISE
29 JAN 1955

RÉFÉRENCES

Décret 366 du 25-7-42. Nº 94.019
Note d'application n° 1.368 D/BCRA du 27-7-42.

D. M. N° 2843/CAB/MIL du 24-1-45.
D. M. N° 4842/EMA/1 du 11-4-45.
D. M. N° 8863/EMA/1 du 21-6-45.
Fiche n° 11-082/EMA/1 du 3-8-45.

Feuille de renseignements n° 11-529/EMA/1 du 10-8-45.
I. M. N. 13-172/EMA/1 du 12-9-45.
I. M. N. 17-216/RS/R1 du 6-11-45.
C. M. 1134/FFCI/ADM du 28-6-47.

Monsieur Henri DEVARENNE, *né le* 17.11.1906

a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet 1942.

Réseau : S.R. CDLL

Arrêté le 27.7.44 *Rapatrié* LIBERE 18.8.44

Les services accomplis ***comme agent P2*** *comptent*

du 1.7.43 ***au*** 18.8.44

en qualité de CHARGE *de mission de* 2e *classe ;*

Grade correspondant homologué par la Commission nationale d'homologation : LIEUTENANT (pendant la durée de la mission).

Paris, le 2 DECEMBRE 1952 19

Certifié exact :

Pour le Secrétaire d'État,
et par délégation :
Pour le Général directeur,
P.O. LE LT-COLONEL CANONNE CHEF DU 6e BUREAU

Les services accomplis en qualité d'Agent P2 conformément aux dispositions du Décret 366 du 25-7-42 comptent comme **services militaires actifs.**

J. M. 132124. [24154]

Attestation d'appartenance aux F.F.C.
(Forces Françaises Combattantes)

La prison de Fontainebleau

dernier est venu imprudemment retrouver ses camarades qui attendent ses instructions.
Informée par un dénonciateur, la Gestapo surprend les conjurés tous ensemble et les aligne dans la cour d'honneur du château de Montgeron sous la menace des mitraillettes, après leur avoir passé les menottes. Les interrogatoires commencent, entremêlés de violences. Masiée a gardé son sang-froid et profitant du tohu-bohu, il réussit à attirer l'attention des policiers français auxquels ordre a été donné de surveiller les prisonniers. En quelques mots, il leur décrit les conséquences désastreuses qui vont découler de son arrestation. Ces braves gens comprennent et font en sorte de le laisser filer par une porte dérobée, en plein jour. Masiée s'en va, couvrant ses menottes de son béret basque ; il marche jusqu'à Brunoy où réside l'un de ses adjoints, le lieutenant Henri Devarenne, dit Delorme.
Arrivé place de la mairie de Brunoy (**5**), il sonne au numéro 7. La porte est ouverte par le capitaine Forthomme, chef régional d'un réseau voisin. Pendant qu'il scie les menottes de Masiée, Henri Devarenne survient ; son chef lui apparaît calme et rayonnant comme à son habitude, ne parlant même pas de son aventure qu'il a déjà oubliée.

Arrestation

Le 24 juillet 1944, dès son arrivée vers 17 heures, 11 square Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, au domicile parisien du Procureur Maurice Come, avocat général à la Cour de cassation de Paris, Henri Devarenne est arrêté par la Gestapo (**6**), en même temps que l'état-major FFI de Seine-et-Marne. Ce coup de filet permet aux Allemands de capturer les chefs de réseau Desbois (**7**) et Masiée (**8**).
Incarcéré à Fontainebleau, torturé sauvagement par le SS Wilhem Korf, adjoint au chef de la Gestapo de Melun Willy Tuchel, mis au cachot sans nourriture pendant cinq jours et cinq nuits, Henri Devarenne ne fait aucun aveu. Il est condamné à mort par les nazis.

Le 17 août 1944, dix-huit prisonniers condamnés à mort sont réunis dans la cour de la prison de Fontainebleau, quand une camionnette (**9**) vient chercher les otages pour une exécution sommaire.
Henri Devarenne doit de ne pas être exécuté qu'à un exceptionnel concours de circonstances : la camionnette où se trouvaient quatorze de ses camarades ne pouvant contenir davantage de prisonniers faute de place pour fermer les portes, le quinzième de la file, Henri Devarenne, reçut l'ordre de ne pas monter dans le véhicule, ainsi que les trois suivants, l'abbé Binet (**10**), curé de Chartrettes, Roger Forthomme et Guy Emond. La camionnette se dirigea vers Arbonne où les quatorze otages furent exécutés dans la clairière de Chanfroy ; parmi eux, les chefs Jacques Desbois et Yves Masiée, agent P2 responsable de la circonscription de l'Oise, de la Seine-et-Oise et la de Seine-et-Marne, officier de réserve, spécialiste du 2e bureau.

La Libération - Le maire de Brunoy

Devarenne est libéré le 18 août 1944, lors de l'arrivée des Américains. Nommé sous-lieutenant par le colonel Rol, chef des FFI de la région parisienne, il participe à la libération de Brunoy et au nettoyage de la forêt de Sénart avec son groupe de patriotes, faisant de nombreux prisonniers.

Après le 26 août 1944 (**11**), il fait partie du Comité local de Libération de Brunoy. Il devient président de la Délégation Spéciale qui met en place le nouveau Conseil municipal le 11 septembre 1944. Henri Devarenne est élu maire de Brunoy le 17 septembre 1944, à l'unanimité des dix-huit conseillers.
Le Conseil Municipal est constitué de résistants ayant eu une activité à Brunoy et dans la région pendant la guerre; les différents courants politiques y sont représentés. Voici les élus :
- Henri Devarenne, président de la Délégation Spéciale, maire,
- Albert Nigay, juge d'instruction, vice-président de la Délégation Spéciale, 1er adjoint,
- Maximilien Doinel (père de Jean), vice-président de la Délégation Spéciale, 2e

3e année. — Nouvelle série. — N° 26 Prix : 2 Francs Bi-hebdomadaire. — Mardi 12 Décembre 1944

LA MARSEILLAISE de Seine-et-Marne

Rédaction et administration 37, Avenue Thiers, MELUN Téléphone 19-43

ÉDITION DE MELUN

Organe du Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France

DANS UN CHARNIER près d'Arbonne GISAIENT LES CORPS DE 36 PATRIOTES

Une fosse contenait 14 détenus de la prison de Fontainebleau une autre 22 fusillés des maquis de Villebéon et Achères

Le Capitaine DESBOIS, commandant des F. F. I. de Seine-et-Marne et le Chef départemental de la Résistance sont parmi les victimes assassinées les 21 Juillet et 17 août

Les obsèques nationales auront lieu Jeudi 14 Décembre à Fontainebleau

Les obsèques nationales des 36 fusillés auront lieu jeudi 14 décembre, à 10 heures précises, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, en présence d'un représentant du général de Gaulle, du préfet de Seine-et-Marne et de nombreuses autorités officielles.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un hommage suprême sera rendu aux patriotes fusillés dans la cour du presbytère où seront alignés les cercueils.

Il n'y aura ni cortège, ni cérémonie au cimetière.

En signe de deuil, les spectacles seront supprimés à Fontainebleau toute la journée de jeudi. Les commerçants sont invités à fermer leur magasin de 9 heures à midi.

LA DÉCOUVERTE DES CHARNIERS

Le tragique destin des 14 détenus de la prison de Fontainebleau

Une chapelle ardente à Fontainebleau

L'IDENTIFICATION DES VICTIMES

L'HORAIRE DES TRAINS

Constitution de l'Union Am cale des Maires patriotes de Seine-et-Marne

300 femmes man.festent contre les lenteurs du ravitaillement

LA GUERRE

EN BREF...

RAVITAILLEMENT

ELLE EST BIEN BONNE...

Le journal *La Marseillaise de Seine-et-Marne* du mardi 12 décembre 1944

« Les obsèques nationales des 36 fusillés auront lieu jeudi 14 décembre, à 10 heures précises, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, en présence d'un représentant du général de Gaulle, du préfet de Seine-et-Marne et de nombreuses autorités officielles.
A l'issue de la cérémonie religieuse, un hommage suprême sera rendu aux patriotes fusillés dans la cour du presbytère où seront alignés les cercueils.
Il n'y aura ni cortège ni cérémonie au cimetière.
En signe de deuil, les spectacles seront supprimés à Fontainebleau toute la journée de jeudi. Les commerçants sont invités à fermer leur magasin de 9 heures à midi. »

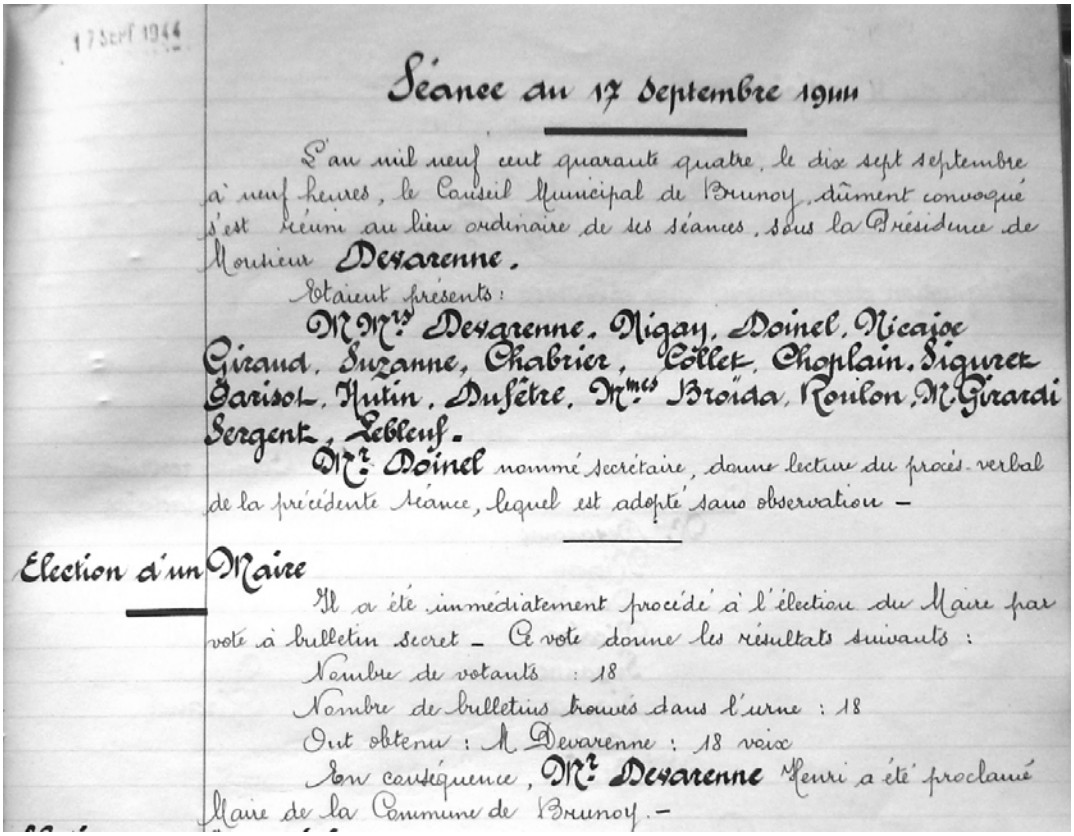

17 Sept 1944

Séance du 17 Septembre 1944

L'an mil neuf cent quarante quatre, le dix sept septembre à neuf heures, le Conseil Municipal de Brunoy, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Devarenne.

Etaient présents :

Mrs Devarenne, Nigay, Doinel, Nicaise Giraud, Suzanne, Chabrier, Collet, Choplain, Siguret Parisot, Hutin, Dufêtre, Mmes Broïda, Roulon, Mr Girardi Sergent, Lebleuf.

Mr Doinel nommé secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, lequel est adopté sans observation –

Election d'un Maire

Il a été immédiatement procédé à l'élection du Maire par vote à bulletin secret – Ce vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Ont obtenu : M. Devarenne : 18 voix

En conséquence, Mr Devarenne Henri a été proclamé Maire de la Commune de Brunoy. –

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Brunoy - 17 septembre 1944 :

« … En conséquence, Mr **Devarenne** Henri a été proclamé Maire de la Commune de Brunoy »

adjoint,

- Louis Nicaise, vice-président de la Délégation Spéciale, 3e adjoint,
- Guy Giraud, René Suzanne, Marcel Chabrier, Maurice Collet, Louis Choplain, Émile Siguret, Marcel Parisot, Émile Hutin, Eugène Dufêtre, Fernande Broïda, Claire Roulon, Jean Girardi, Eugène Sergent, Georges Lebleuf, conseillers municipaux.

Remarquons que deux femmes sont élues au Conseil municipal : Claire Roulon, infirmière municipale, membre du CDLR (**12**) et Fernande Broïda, membre de l'UFF (**13**), caissière du cinéma « *Le Champollion* » à Paris. Son mari Raymond Broïda est prisonnier politique, déporté en Allemagne à Neuengamme, puis à Bergen-Belsen. Il est libéré des camps de la mort le 4 juin 1945 et décède à Paris le 19 juin 1945 des suites de son internement. Il repose au cimetière de Brunoy (« *Mort pour la France* »).

Aussitôt après son élection, Henri Devarenne rejoint le maquis de l'Yonne. Il ne siègera que deux fois au Conseil municipal, les 11 et 17 septembre 1944. Puis il s'engage dans l'armée Leclerc, avec le grade de lieutenant au 18e Dragon. Avec son collègue le lieutenant Caudron, il monte le service auto de ce régiment, au milieu de difficultés sans nombre. Il combat en Alsace et en Allemagne, puis il est démobilisé en mai 1946.

Le retour à la vie civile

Henri Devarenne reste maire de Brunoy jusqu'aux élections municipales de mai 1945.
Les trois adjoints Albert Nigay, Maximilien Doinel et Louis Nicaise le remplacent.
Sous son mandat, l'une des cloches de l'église Saint-Médard est classée par les Monuments Historiques, certaines rues de la ville prennent

le nom de résistants (**14**), la révision des listes électorales est organisée.

Étant toujours mobilisé, il ne se représente pas en tant que maire ; son ami Jean Doinel (résistant, déporté politique à Buchenwald) lui succède comme maire de Brunoy.

Fin 1946, Devarenne reprend son activité de marchand de cycles, place de la Mairie à Brunoy. Il devient le président du club cycliste « *La pédale de Brunoyenne* ». Au début des années 1950, il transfère son commerce à l'angle de la rue de Cerçay et de la rue de Villecresnes (actuellement, une boutique d'antiquaire).

Il quitte Brunoy vers les années 1955 pour s'établir marchand de vélos et de motos à Avon (Seine-et-Marne). Par la suite, il ouvrira un garage avec station-service et deviendra concessionnaire automobile.
Il sera élu au conseil municipal d'Avon pendant plusieurs années (de 1959 à 1971).

Henri Devarenne décède le 4 mars 1977 à l'hôpital de Fontainebleau. Il est inhumé au cimetière d'Avon.

Henri Devarenne à l'arrivée d'une course cycliste à Brunoy, vers 1950
(*Collection J.-P. Altounian*)

Cycles et Motos
REPARATION
H. DEVARENNE
— 7, place de la Mairie, à BRUNOY —
Articles de tous sports
ET VOITURES D'ENFANTS
SOUDURE AUTOGÈNE ET MOTEURS AUXILIAIRES

Publicité dans le journal
L'Impartial de Brunoy

GRAND PRIX PRIMAX
(4e Catégorie)
1. ROSE (C.S.P.S.E.)
sur cycle
DEVARENNE
équipés avec les spécialités
VITUS - PHILIPPE - BARREAU
HURET - IDEALE - PATURAUD
RECORD - MUSCLETONE
Chaussures LEGER
7, pl. de la Mairie, BRUNOY (S.-et-O.)

Publicité pour une course cycliste à Brunoy
(*document Evelyne Loret*)

AVON : DERNIER HOMMAGE A M. HENRI DEVARENNE

Une foule nombreuse a assisté en l'église Saint-Pierre d'Avon aux obsèques de M. Henri Devarenne, décédé dans sa 70e année. Chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre de la Résistance, médaillé des Engagés volontaires et la Résistance, M. Devarenne avait fait partie du réseau Buttmunster et du réseau Béarn. Il avait travaillé dans la région parisienne sous les ordres directs du célèbre colonel Rémy, présent aux obsèques, ainsi que l'abbé Binet, ancien curé de Chartrettes avec qui, il avait été arrêté en août 1944.

De nombreux anciens du réseau dont le président de l'Amicale M. Dormey MM. Colson, Gonsard, Maillard et aussi le général d'armée Graujour, ancien commandant de l'aviation du centre Europe de l'O.T.A.N. à Fontainebleau ainsi que M. Kaélin, adjoint au maire de Fontainebleau et président de l'U.N.C. Les généraux Besanger et Pommier, M. Loquiner, président des anciens combattants d'Avon, M. Perreard, président des A.C.P.G. d'Avon et les membres de toutes les associations patriotiques, avaient tenu à rendre un dernier hommage à leur camarade disparu.

Le maire, M. Pic, son adjoint M. Perronnet et les conseillers municipaux ont assisté à cette émouvante cérémonie durant laquelle 12 drapeaux (Légion d'Honneur, U.N.C., Rhin-et-Danube de Fontainebleau et Montereau, F.F.C. de Seine-et-Marne, A.C. de Villeneuve-la-Guyard, les déportés, les P.G. de Fontainebleau et d'Avon, les Anciens maquisards de Seine-et-Marne, les blessés réformés et le drapeau national de la Résistance) entouraient la dépouille mortelle de ce grand résistant qui fut conseiller municipal jusqu'en 1971.

A sa famille, et à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.

Journal *Le Parisien* du 14 mars 1977 - Édition de Fontainebleau

Avon : dernier hommage à M. Henri Devarenne

« Une foule nombreuse a assisté en l'église Saint-Pierre d'Avon aux obsèques de M. Henri Devarenne, décédé dans sa 70e année. Chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre de la Résistance, médaillé des Engagés volontaires et la résistance, M. Devarenne avait fait partie du réseau Buttmunster et du réseau Béarn. Il avait travaillé dans la région parisienne sous les ordres directs du célèbre colonel Rémy, présent aux obsèques, ainsi que l'abbé Binet, ancien curé de Chartrettes avec qui il avait été arrêté en août 1944 » (…).

Les décorations de Henri Devarenne *

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Croix de Guerre 1939-1945
- Médaille de la Résistance
- Médaille du Combattant
- Médaille du Combattant volontaire

* Henri Devarenne est titulaire d'autres médailles. Les recherches sont en cours.

NOTES

(**1**) Agent de renseignement ou responsable qui travaille pour la Résistance d'une manière habituelle.

(**2**) Agent de renseignement ou officier responsable qui travaille en permanence pour la Résistance.

(**3**) SR : Service de Renseignements.
CDLL : *Ceux de la Libération*. Le CDLL était l'un des grands mouvements de la Résistance intérieure française en zone occupée pendant la Seconde Guerre mondiale.

(**4**) Fervent pétainiste, secrétaire d'État à l'information sous Vichy.

(**5**) Au numéro 7 place de la Mairie, se trouvait au 1er étage l'appartement d'Henri Devarenne au-dessus de son magasin et au second étage, l'appartement d'un autre résistant le capitaine Adolphe Lanoy.

(**6**) À la suite de l'arrestation due à l'imprudence d'un membre du réseau arrêté le 22 juillet 1944 en Seine-et-Marne, les Allemands recherchaient des armes qui avaient été parachutées dans la nuit le 18 juillet et cachées au séminaire de La Brosse-Montceaux.

(**7**) Le capitaine Jacques Desbois avait succédé à Jean Doinel après son arrestation le 17 mai 1944. Il le remplacera comme commandant militaire des FFI de Seine-et-Marne. Jacques Desbois partage sa cellule de la prison de Fontainebleau avec un résistant de Yerres, René Promayrat.

(**8**) L'imprudence d'un agent du Réseau avait entraîné son arrestation le 22 juillet 1944, lors d'un contrôle routier effectué par la Feldgendarmerie de Fontainebleau, sur la route de Moret-sur-Loing, au lieu-dit *la Colonne*. Les Allemands trouvent dans le coffre de la voiture deux pistolets mitrailleurs *Sten* et un pistolet. Contrairement aux consignes, cet agent portait sur lui un carnet où étaient inscrits plusieurs noms et pseudonymes des membres du Réseau Béarn. Ils vont être arrêtés à Paris le 24 juillet. De plus, ces informations vont conduire le SS Wilhem Korf à arrêter, torturer et massacrer cinq oblats du séminaire de La Brosse-Montceaux qui resteront muets, même sous les tortures. Les Allemands ne trouveront sur place, dans un puits, que des containers vides et des parachutes ; les armes avaient été récupérées par le maquis quelques jours plus tôt par Yves Masiée.

(**9**) Le camion prévu étant tombé en panne.

(**10**) Lors de la cérémonie funéraire officielle des 36 fusillés d'Arbonne le 14 décembre 1944, dans le hall des subsistances militaires de Fontainebleau, l'abbé Binet exigea l'écartement d'un cercueil considéré comme le traite des 14 fusillés du 17 août 1944 et responsable du massacre des oblats de La Brosse-Montceaux.

(**11**) Le 26 août 1944, Devarenne est acclamé par la population de Brunoy, place de la Mairie, pour son action dans la Résistance. Mais contrairement à certaines affirmations, il n'est pas, ce jour-là, élu maire de Brunoy par acclamation. Cette rumeur est injustifiée.
(Source : Ordonnance du 21 avril 1944 relative à l'organisation des pouvoirs publics après la Libération).

(**12**) CDLR : « Ceux de la Résistance ». L'un des grands mouvements de la Résistance intérieure française de la zone occupée pendant la Seconde Guerre mondiale. Le CDLR est l'un des huit grands réseaux de Résistance et membre du Conseil National de la Résistance (CNR).

(**13**) UFF : Union des Femmes Françaises. Mouvement pour la défense et le développement des droits des femmes et pour la parité et la solidarité internationale.

(**14**) Cette résolution ne sera jamais effective. Brunoy est une ville où aucun nom de Résistant ne figure sur une plaque commémorative ou de rue.

Sources documentaires

- Archives Municipales de Brunoy (Carole Macé)
- Archives Départementales de l'Essonne
- Archives Départementales de Seine-et-Marne
- Association des Médaillés de la Résistance (M. de Sarnez)
- Association du Souvenir Français (Bernard Pamard)
- Association pour des Études sur la Résistance Intérieure - AERI (Fabrice Bourrée)
- Documents fournis par Évelyne Loret (famille Devarenne)

Bibliographie

- *Le réseau Jean-Marie au combat* - Roger Colson
- *Mémoires d'un agent secret* - Colonel Rémy
- *La Seine-et-Marne 1939-1945* - René-Charles Plancke
- Annuaire des Médaillés de la Résistance Française

Journaux, revues

- Le Patriote Résistant, Résistance
- L'Impartial de Brunoy
- La Marseillaise de Seine-et-Marne

Remerciements à Monique Broïda, Paul Moignon, Roger Tememe.

N.D.L.R.
Jean LÉRAULT est né le 6 mars 1946 à Reims (Marne). Il réside à Brunoy depuis 1979.
Il est membre de la SAHAVY depuis 2005 et fait partie du Comité d'administration.